



RAPPORT MORAL ASFAD ANNEE 2022 (AG 13/06/23)

A toutes et à tous

La vie associative a retrouvé après la pandémie du Covid, son rythme de débats et d'échanges essentiels pour rappeler l'engagement qui est le nôtre, de solidarité, pour la lutte contre les inégalités et l'accompagnement au plus près des personnes en situation de vulnérabilité.

On pourrait être tenté de poser notre regard sur nous-même, de se replier chacun sur soi, tendance majeure de notre société, on peut le regretter. Ceci nous est totalement impossible ! car tout ce que nous faisons s'inscrit dans un contexte politique national et international. « Vivre dans la conscience du monde est une exigence » se plait à dire C. Taubira,... ce monde qui pourtant nous inquiète tant aujourd'hui, accumulant tellement de difficultés économiques et d'instabilité politique, et pour ne rappeler que certaines données de l'actualité :

- La guerre en Ukraine et son cortège de souffrances qui nous impactent directement au niveau de l'économie, ruptures d'approvisionnement d'énergie, de denrées alimentaires de première nécessité, perte du respect des valeurs humaines, dont le respect des enfants grandement mis à mal ;
- Nos démocraties malmenées et les équilibres politiques internationaux menacés, qui hantent notre souci d'idéal d'égalité et de liberté ;
- La dérive climatique qui engendre des catastrophes de plus en plus fréquentes et graves et qui ruinent la vie de populations de plus en plus nombreuses partout dans le monde.

Tous ces éléments sont des facteurs d'aggravation de la précarité et de la pauvreté, et s'accompagnent d'un durcissement des politiques d'immigration, on peut le déplorer et l'on se doit d'agir pour en limiter les conséquences. Notre société est de plus en plus violente ; notre action et notre travail en sont directement impactés.

- Enfin, le fait d'une non-reconnaissance du travail social à sa juste valeur, mise en exergue de façon si aigüe ces derniers mois, crée une vraie fragilité du secteur avec son lot d'instabilité et de perte d'attractivité. On peut, on se doit même de regretter qu'il soit si difficile pour nos dirigeants politiques de reconnaître la nécessité et la pertinence de nos missions dans toute leur diversité.

Dans cet environnement fait de dureté et de menaces inquiétantes qu'a fait l'Asfad ?

1. Gouvernance :

Notre association a pris la pleine conscience de la fragilité que peuvent représenter les structures de gouvernance, essentiellement basées sur le bénévolat, et a œuvré pour renforcer au mieux celles-ci. Le Conseil d'Administration se compose aujourd'hui de 16 membres, plus 3 personnes morales. Le Conseil d'Administration a manifesté dynamisme et réflexion en réunissant ses **instances gouvernantes à 17 reprises**, 10 fois pour son Bureau et 7 fois pour son Conseil d'Administration. De nombreux temps forts de l'association ont été organisés,

notamment les vœux de printemps, la journée associative, la journée plénière... De même, **les conseils de pôle**, associant administrateur.rices et salarié.es ont trouvé un rythme régulier d'animation.

Un travail de remise à jour du règlement intérieur a été engagé, il vous sera présenté.

Les membres de notre Conseil d'Administration se sont mobilisés aussi dans **différentes instances externes aux fins de représentation de notre association elle-même ou des fédérations** (FAS nationale et régionale, URIOPSS, Fédération Solidarité Femmes, NEXEM...) auxquelles nous appartenons. Cet engagement s'applique dans le **réseau partenarial** sur les champs de la cohésion sociale (évolution du SIAO), de la protection de l'enfance (conférence des présidents) mais aussi sur des **thématiques ou des projets d'envergure** comme le plan pauvreté ou encore de la santé.

Nous avons répondu à de nombreux **appels à projets**. Incitant à l'action, cette politique est stimulante, mais questionne nécessairement sur la place laissée au temps long, à la collaboration, à la co-construction, et au respect de la cohérence des projets associatifs ancrés sur les territoires.

2. Les actions de l'Asfad en 2022 :

Cette année a permis de mettre en lumière, en lien avec la remise à jour de notre projet associatif, **les valeurs et les missions de l'association**, pour lutter contre les exclusions, les inégalités et accompagner au plus près les personnes en situation de vulnérabilité, en particulier les femmes victimes de violences et les enfants.

Elle a également permis de mettre en exergue **les inégalités sociales de santé**, les besoins prégnants en matière **d'accompagnement à la parentalité...** et encore et toujours de **lutte contre les violences intrafamiliales et pas que !**

Et l'année 2022 a été aussi une année de développement de notre activité, des chiffres vous seront présentés dans un instant ; ils vous illustreront ces faits marquants que sont :

- L'augmentation de l'activité du pôle Cohésion sociale,
- L'expérience réussie de l'ouverture de la Halte-garderie qui nous amène à monter le projet de crèche J. Baker
- La dynamisation des activités du pôle Insertion Professionnelle
- L'ouverture de nouvelles places en centre parental et le renforcement d'une dynamique collective d'accompagnement.
- Dans l'organisation interne :
 - o Renforcement des fonctions support par la création d'un poste de Responsable de Ressources Humaines qui joue un rôle prépondérant dans notre structure aujourd'hui
 - o L'adaptation du parc informatique et de la téléphonie, indispensable aujourd'hui, avec la montée en puissance des sujets numériques dans l'accompagnement des personnes et les modalités de travail des salarié.es que j'encourage fortement, il va de soi.

La traduction de la dynamique développée par l'Asfad est clairement illustrée par **l'avancée régulière de projets transversaux** d'intérêt majeur :

- La Maison des Femmes Gisèle Halimi qui ouvrira ses portes en octobre 2023, dont les plans d'activités et de structuration, ont été élaborés tout au long de l'année. Il faut relever le côté unique du projet associant 2 partenaires sur un même plan, l'Asfad et le CHU, qui assurera 2 approches complémentaires dans l'accompagnement des femmes accueillies, à la fois par les actions déployées du service social et par le soin.
- La restructuration de l'îlot Indy, siège historique de l'Asfad, au 146-148 route de Lorient, qui nécessite la réflexion et l'engagement de toutes et tous pour configurer avec clairvoyance les lieux et faire une projection la plus juste sur les actions de notre association pour les décennies futures,
- Le troisième exemple est illustré par l'action décidée en juillet 2022 en réponse à une sollicitation des pouvoirs publics, d'accompagner l'Association Merlinpinpin au travers d'un mandat de gestion avec le double objectif : pérenniser l'association et ceci, dans le respect de ses fondements et ses valeurs, dans le secteur de la petite enfance autour du Handicap et de la mixité sociale, à laquelle l'Asfad est elle-même aussi clairement attachée; cet accompagnement devant conduire à un projet de fusion.

Sur le **plan financier**, le rapport de la trésorière le démontrera, l'année 2022 est aussi marquée par une dynamique de progression, ceci grâce à une gestion sans faille par le service financier concerné, grâce aussi à **l'engagement des financeurs pour nous accompagner dans cette période**,

Le rapport d'activité nous en dira plus sur ces différents projets de créations, d'ouvertures et de transformations.

3. Quel développement en 2023 ?

- Sur le plan RH et financier, nous avons deux enjeux majeurs à venir : Tout d'abord, sur la base du constat d'une certaine incertitude existant sur le calendrier des négociations concernant le nouveau cadre conventionnel, nous souhaitons œuvrer à la **convergence des conventions collectives** du secteur social ; Et en lien direct, être entendus sur la **demande** que nous soutenons, **de revalorisation des salaires du secteur social, dans la ligne du Ségur de la santé**.
- **En matière de projet**, et sans être exhaustif

En transversal :

- o La poursuite de l'**étude urbaine** pour la restructuration de l'îlot d'Indy, en partenariat avec la ville, Rennes Métropole mais aussi en dialogue permanent au niveau du quartier, notre volonté est de dessiner avec les salarié.es, et avec nos partenaires associatifs et institutionnels, les infrastructures les mieux adaptées aux besoins des publics que nous accueillons et que nous accueillerons demain et sur plusieurs décennies ;
- o Le développement des objectifs prioritaires retenus par le **nouveau projet associatif**, avec une attention particulière sur les enjeux de santé, de parentalité, de participation des personnes accueillies et accompagnées, de transition écologique.

Au sein de nos différents dispositifs nous souhaitons :

- Le plein développement de notre accueil de jour, nous investir pleinement dans l'ouverture de la « **Maison des femmes- Gisèle Halimi** » en automne 2023, soutenus pleinement par la Ville de Rennes, il m'importe de le rappeler,
- Le développement du **chantier d'insertion** pour répondre aux nouvelles demandes et continuer à participer à l'insertion socio-professionnelle des salarié.es
- ...et encore beaucoup d'autres en réflexion.

J'en terminerai avec la réflexion importante que nous conduirons avec la SEA35 durant toute cette année 2023

Nous savons l'importance et la richesse des mouvements **de collaboration inter-associatif**, et souhaitons prendre toute notre part pour l'animer et le régénérer. C'est dans ce cadre, à partir de septembre 2022, que la SEA 35 et l'Asfad ont décidé d'engager un processus de réflexion pour identifier les opportunités, les risques, et les éventuelles modalités d'une coopération renforcée entre les deux associations.

La réflexion a conduit les associations à réfléchir et échanger sur l'histoire, les cultures associatives, les valeurs communes et les valeurs spécifiques à chaque association.

Au terme de ces réflexions, force est de constater que les deux associations partagent un socle de valeurs et d'engagement communs orientés vers le soutien, la solidarité et l'émancipation en direction des enfants et les adultes en situation de vulnérabilité. Si des singularités existent celles-ci représentent davantage des points d'appui et des possibilités de complémentarité plus que des obstacles pour construire de futures convergences.

Sur la base de **ce diagnostic**, les conseils d'administration de la SEA 35 et de l'Asfad devront dans les semaines prochaines approuver les phases d'avancée de cette démarche, les modalités de poursuite de la réflexion et l'implication des différentes parties prenantes : salarié.es, bénévoles, partenaires, financeurs, ... »

Voilà Mesdames et Messieurs quelles furent nos préoccupations au cours de cette année 2022 - une année créative, militante, sociale et solidaire, et nos projets en cours ou futurs.

Nous savons pouvoir compter en matière de dirigeance sur tout le talent de notre directrice, Maëlle Daniaud et celui des différentes directions. Nous savons pouvoir compter aussi, sur l'engagement des bénévoles, des salarié.es, des adhérent.es, des partenaires et financeurs pour soutenir ces actions, aux bénéfices des femmes, des familles et des enfants que nous accueillons.

Christiane Guillouzo

Présidente